

Chapitre I

Le visa

Une pluie diluvienne s'abattait sur la route où les nids-de-poule se comptent par dizaines. Les conducteurs habitués roulent à toute allure sans que leurs passagers se rendent compte de l'état calamiteux de la route parce qu'ils évitent royalement et très adroitement ces trous géants en forme de cratère de volcan, non sans avec un petit sourire cynique au coin des lèvres en murmurant : " Et dire que ce pays est gouverné " !

Les conducteurs à Moroni, la capitale des Comores, cet archipel de l'Océan Indien coincé entre Madagascar et le continent africain, semblent être d'accord pour une fois avec l'éditorialiste d'Al Watwan, un journal gouvernemental de la place, qui désigne ces grands trous comme " nids d'autruche " et non de poule, faisant douter les automobilistes d'espérer arriver à temps.

Après chaque semaine de circulation à Moroni, l'automobiliste est contraint de passer au garage pour resserrer tous les boulons et les écrous qui tiennent l'équilibre de la suspension du véhicule.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle depuis une décennie, s'est développée à Moroni et partout aux Comores, une activité commerciale très lucrative de vente de pièces détachées des véhicules de marque française ramassées dans les différentes casses de France, surtout métropolitaine.

En effet, des Comoriens installés en France métropolitaine ou à la Réunion envoient à leurs familles restées aux Comores les pièces détachées et parfois même des moteurs

entiers des voitures accidentées pour les revendre dans un marché où la demande s'accroît chaque jour, sans compter les véhicules vieux de plus de dix ans de circulation. Ceci malgré les dispositions législatives interdisant de tels véhicules de circuler aux Comores.

Ainsi, nombreuses sont les voitures " hybrides " de marque française circulant à Moroni. Elles auraient subi de telles transformations internes que les ingénieurs de Renault ou Peugeot ne les auraient pas reconnues aussi facilement.

C'est dans une de ces " voitures hybrides", presque une carcasse, une Renault 4, aux portails en arc-en-ciel, un taxi qui diffuse des versets du Coran tout au long du trajet, que Combo a pris place.

Jeune homme de 35 ans, né à Sadapoini dans le grand Nioumakélé, la région la plus pauvre, avec la plus grande densité de l'île d'Anjouan, une des Comores, Combo est arrivé ce matin-là au port de Moroni pour déposer son dossier au consulat de France. Son demi-frère, Houmadi résidant à Mayotte, la quatrième île des Comores, restée sous administration française, lui a envoyé tous les papiers requis pour espérer obtenir un visa et se rendre à Mayotte.

En effet, quelques années après la " rupture " de Mayotte avec l'Ensemble comorien naturel, le gouvernement français d'Edouard Balladur a instauré un système de visa entre Mayotte et ses îles sœurs. Un procédé qui rivalise avec celui qui fut mis en place pour réguler, organiser les entrées et les sorties des Allemands à Berlin, symbole de la tragique guerre froide.

Ainsi, tous les Comoriens des trois autres îles doivent solliciter et obtenir un visa pour se rendre dans la quatrième île devenue depuis, une " collectivité départementale " avec vocation de devenir plus tard un département français d'outre-mer.

L'archipel des Comores, ancienne colonie française, est devenu indépendant le 6 juillet 1975 après plus de cent cinquante ans de statut colonial.

Cependant, le Parlement français a " créé " un bien étrange procédé contraire aux principes du droit international notamment, celui qui stipule que les anciennes colonies accèdent à la souveraineté internationale dans leurs frontières issues de la colonisation, pour occuper cette portion de terre comorienne.

Pour se justifier, la France a brandi le sacro-saint principe d'autodétermination des peuples parce que lors du référendum d'autodétermination en décembre 1974, et après annulation des suffrages des trois gros bureaux de vote, plus de la moitié des suffrages exprimés par la population de Mayotte, et comptabilisés par la commission électorale française, a répondu " NON " au référendum pour l'accession des Comores à la souveraineté internationale. Et pourtant, les résultats généraux sur l'ensemble de l'archipel, sans équivoque, ont été de plus de 90 % en faveur de l'indépendance des Comores.

En conséquence, depuis 1975, cette terre comorienne et qui figure dans la résolution des Nations-Unies qui reconnaît l'indépendance des Comores composées des îles de Mayotte, d'Anjouan, de Mohéli et de Grande-Comores, est restée la " Française des Comores " pour les uns ou la " Comorienne de France " pour les autres.

Loin du monde, au milieu d'un Océan indien où se croisent des gros pétroliers appartenant aux plus extravagantes multinationales du monde, partant et revenant du golfe, et coincé d'une part entre l'Afrique qui se bat contre la pauvreté, la sécheresse, les pandémies dont le SIDA ou encore les guerres civiles ou ethniques et, d'autre part, Madagascar et les autres îles de l'océan indien comme La Réunion, Seychelles, Maldives et Maurice où le pouvoir d'achat est l'un des meilleurs en Afrique, ce petit archipel comorien paisible à vol d'oiseau, engendre en lui tout seul,

toute la tragédie née de la guerre froide et toutes les conséquences désastreuses de la globalisation.

D'un côté, trois îles qui forment de fait l'État comorien avec ses crises multiformes : coups d'état fréquents perpétrés par le célèbre mercenaire français Bob Denard, crises politiques et institutionnelles périodiques, séparatisme et chauvinisme, dette publique exponentielle, crise économique aiguë. Et de l'autre, Mayotte que l'Etat français a transformé en un eldorado, injectant des crédits des contribuables français pour le maintien d'une oasis artificielle qui attire chaque jour des centaines des Comoriens assoiffés des soins de santé ou tout naturellement à la recherche d'un emploi, payé à chaque fin du mois.

Aussitôt que Combo a reçu son hébergement, il partit à Mutsamudu, chef-lieu de l'île d'Anjouan en vue de se rendre à Moroni par bateau et tenter sa chance. Contrairement à un Grand-Comorien, pour demander un visa, l'Anjouanais et le Mohélien doivent se rendre par bateau ou par avion en Grande-Comores car c'est à Moroni, la capitale fédérale, où siègent toutes les chancelleries étrangères.

Le taxi, dans lequel Combo prit place, fit 30 minutes, du port de Moroni jusqu'à l'ambassade de France, un trajet de moins d'un kilomètre.

L'impatience de Combo à se rendre au consulat de France était tellement grande qu'il n'entendait même pas les multiples et différents klaxons des camions et des autres véhicules légers qui longent tout le trottoir du " café du port " en passant par la station essence face au petit port des pêcheurs et vers Gobadjou, jusqu'aux imposants bâtiments de la Société Comorienne des Hydrocarbures et au stade Baumer.

En face du port et tout autour, des dockers et beaucoup de marchands ambulants constituent le décor habituel de ce site, le plus animé de la ville de Moroni du matin à quatorze heures.

Une place spéciale dénommée " place de Mohéli " (la plus petite des îles Comores) sert d'un petit marché où les voyageurs qui viennent de débarquer de l'île de Mohéli avec dans leurs bagages, les plus gros régimes de bananes aux Comores, des ignames, des cabris ou des bœufs, les cèdent à des prix défiants toute concurrence sur l'ensemble de l'archipel.

La déception de Combo fut grande. Au portail du consulat de France, il apprit qu'il lui aurait fallu demander rendez-vous avant d'être reçu une semaine après.

Sans beaucoup de moyens et loin de sa famille, Combo va devoir rester encore à Moroni une semaine pour espérer obtenir le visa d'entrée de Mayotte.

Mais puisqu'il est présent devant le consulat, alors il a demandé le rendez-vous. On lui expliqua que le rendez-vous n'était accordé que par téléphone.

Combo réalisa combien il était compliqué pour un Comorien en général d'obtenir ce visa dans le but de se rendre à Mayotte. Les choses deviennent davantage compliquées pour un comorien venant de Mohéli ou d'Anjouan. Et pourtant, Combo voudrait s'y rendre pour rencontrer ses demi-frères et demi-sœurs, restés derrière le " rideau de mer " depuis 1975. Il est à Moroni depuis bientôt trois heures, et il n'a toujours pas le rendez-vous juste pour déposer son dossier !

Et dire que le plus dur sera d'attendre la fameuse réponse du consulat de France, une attente presque traumatisante !

Pendant une semaine, il errera dans les rues de Moroni ; sa seule force, celle qui lui permet de survivre, fut cet espoir d'obtenir ce sésame, le visa français.

A Moroni, Combo a rencontré deux autres jeunes hommes du même village que lui, des anjouanais, qui travaillent au marché principal de la capitale, Volo-Volo.

En effet, plusieurs jeunes d'Anjouan, excédés par la crise qui sévit dans leur île en particulier, ont élu domicile

à Moroni et font des va-et-vient très fréquents entre les îles pour faire ce qu'ils appellent le business. Pour quelques-unes de leurs familles respectives, c'est grâce à ce bisness qui consiste à ramener d'Anjouan certains produits vendus moins chers là-bas pour les spéculer en Grande-Comores, qu'elles arrivent à survivre ou à atténuer les conséquences de la cherté de la vie dans l'ensemble de l'archipel.

D'autres finissent même par devenir d'honorables commerçants qui partent pour quelques jours à Dubaï, à Zanzibar (Tanzanie) ou à Mahajanga (Madagascar) pour acheter des marchandises et les revendre à Moroni à des prix exorbitants. Sur cet aspect, tout le monde s'accorde à dire que le " commerce réussit aux anjouanais ".

Et enfin, un troisième contingent des jeunes anjouanais est composé des enseignants du primaire au supérieur en passant par le secondaire, tandis que d'autres exercent d'autres " petits " et multiples métiers comme taximan, maçon ou cultivateur.

D'ailleurs, ces flux très remarquables des Anjouanais en Grande-Comores sont souvent l'origine des conflits entre les populations des différentes îles des Comores. Et pourtant, Moroni, la capitale, accueille toutes les administrations centrales de cet État fédéral et bien sûr, toutes les chancelleries accréditées aux Comores ainsi que les organisations internationales notamment celles des Nations-Unies y ont leur siège principal.

Mais cela ne préoccupait pas Combo outre mesure ; il était plongé dans ses rêves de partir à Mayotte. D'ailleurs, il avait bien décidé de rester à Mayotte s'il obtient son visa. Il ne reviendra plus. La situation économique aux Comores et particulièrement à Anjouan ne lui inspire pas confiance. Mais ça, il ne le dira pas aux fonctionnaires du consulat français évidemment.

Son rendez-vous pour déposer son dossier de demande de visa au consulat français, est fixé à 9 heures ce lundi.

C'est un interprète qui l'aïda à remplir sa demande de visa où il devait répondre à plusieurs questions. Il a répondu par exemple qu'il reviendra 3 mois après avoir rendu visite à sa famille qui vit à Mayotte. Mentir à un blanc, à un non-musulman, donc à un " kafir ", peut être toléré par Allah, s'est-il dit !

Le consulat français n'est pas dupe. Plus de 40 % des autorisés restent à Mayotte dans une situation " irrégulière " tandis que d'autres, considérant Mayotte comme une étape de transit, font tout pour partir à Marseille, Nice, Lyon, Dunkerque ou Paris, les villes métropolitaines où la diaspora comorienne est très nombreuse.

Combo va devoir attendre encore une autre semaine pour l'examen de son dossier sans être sûr qu'il obtiendra son visa.

Ses amis vivant à Moroni l'ont conseillé de consulter un sorcier sinon il se verra refuser le visa.

Combo ne savait plus où mettre la tête. Il croyait qu'avec les dossiers requis, le consulat français délivrait le visa au Comorien qui veut se rendre à Mayotte d'autant que lui va chez son père.

C'est au sud de la Grande-Comores, Malé, un village réputé pour ses " oilimous " (connaisseurs) que Combo s'est rendu pour consulter un sorcier marabout.

— Bonjour, monsieur.

— Bonjour, mon enfant, répondit le vieux Karidjini Wa Mlipva Déné, le marabout. Qu'est-ce qui t'amène jusqu'ici mon fils ?

— Je viens de recevoir tous les documents nécessaires pour l'obtention d'un visa pour Mayotte. C'est mon demi-frère et sa femme, vivant à Mayotte, qui me les ont envoyés. Je suis venu solliciter votre aide pour que les " Oizoungous " (les blancs) me délivrent le visa.

— Très bien. As-tu les dossiers avec toi mon fils ?

— Non, monsieur. Je les ai déjà déposés et j'attends la réponse la semaine prochaine.

— Ah, là je ne peux rien faire. Je devais d'abord les " stériliser " contre les mains des blancs...

— Monsieur, n'y a-t-il pas d'autres moyens ? Je vous en prie, il faut m'aider !

— Certainement si, mais pour cela, il faudra d'abord que je sache certaines choses.

Le vieux marabout ferma les yeux et commença à réciter des litanies qui ne correspondent à aucune langue que Combo connaissait. Certainement pas du comorien, ni de l'arabe, ni du swahili, ni même du malgache ! Genre "sim-sim madzankuhu simsim simsi... "

— Ton demi-frère est de teint clair ; marié, il a eu deux enfants, n'est-ce pas ?

— Euh..., oui, il est marié, mais il n'a eu qu'un seul enfant malheureusement !

Combo se demandait comment le savait-il !

— Es-tu sûr que sa femme n'a jamais fait une fausse-couche, un avortement ou quelque chose de ce genre ?

— Je vous mentirais si je vous disais oui ; je ne sais pas monsieur, mais je peux le lui demander.

— Non. C'est sûr que c'est déjà arrivé. Une fausse-couche ou un avortement, c'est comme un deuxième enfant ! Vous allez devoir revenir dans quatre jours à 7h30 avec un cabri de couleur blanche qui a un point noir sur sa tête, un coq rouge et 15 000 francs (30 euros).

— Merci, Monsieur ! Très bien. J'y serai.

C'est sur le chemin de retour à Moroni que Combo conclut qu'il était difficile d'obtenir un visa pour Mayotte.

Au fond, il haïssait ces blancs qui sont arrivés dans son pays et qui lui faisaient obstacle alors qu'il voulait juste partir rendre visite à sa famille. " Ils ne se comportent plus comme des étrangers ", se disait Combo. C'est lui qui devient étranger chez lui.

Combo se souvient des discours de certains politiques français sur les étrangers en France.

" Quelle incohérence pour un pays considéré pourtant comme le berceau des droits de l'homme, le pays des libertés individuelles et collectives ", s'interrogeait Combo !
" D'un côté, les Français interdisent aux étrangers de se rendre en masse en France, mais de l'autre, ils occupent illégalement et effectivement le territoire d'un tout petit pays et sont à l'origine de l'éclatement des familles ", continuait de s'interroger Combo !

S'il est vrai que sa mère est anjouanaise, il est tout aussi vrai que son père est de Mayotte. Après l'indépendance des Comores et l'occupation de Mayotte par la France, son père est parti chez lui à Mayotte pour vivre avec sa seconde et sa troisième épouse.

Combo se demandait surtout où est sa faute pour mériter tout ça !

L'indépendance des Comores les a séparés. Lui est comorien tout court. Son père, ses demi-frères et demi-sœurs sont des Français en plus. En réalité, cela lui faisait rire que son père et ses frères, noirs plus que lui, soient français et lui pas. Et pourtant, " je croyais que les blancs étaient intelligents ", se disait-il ?

Maintenant avec pas de moyens du tout et à cause de ces blancs qui l'ont séparé artificiellement de sa famille, Combo se démêle pour avoir le droit d'aller rendre visite à des personnes qui lui sont chères.

Il appela Anjouan pour que sa femme vende sa parcelle de terre et les deux bœufs grâce auxquels il arrivait à nourrir ses quatre enfants, sa mère et ses six frères et sœurs. En effet, Combo fait partie de ces agriculteurs de la région de Nioumakélé qui produisent du lait grâce justement à un crédit accordé aux Comores et financé par l'Union Européenne et la France.

Aujourd'hui, Combo est contraint de brader toutes ses ressources pour espérer traverser ce petit bout de mer de moins de soixante-dix kilomètres, qui sépare Anjouan de Mayotte. Là-bas, il compte bien rester, chercher un job et

envoyer des euros chez lui tout en mangeant à sa faim des ailes de poulet.

Trois jours après, sa femme lui envoya une partie de l'argent qu'elle a gagné après avoir tout vendu. Combo repartit voir le marabout avec tout ce qu'on lui avait demandé.

— Bonjour, mon fils !

— Bonjour, monsieur ; voici ce que vous m'aviez demandé la dernière fois.

— Très bien. Maintenant, pour tout réussir, il faudra revenir après-demain avec un objet, un papier ou quelque chose de solide que le consul de France aurait touchée.

— Monsieur, comment vais-je faire ?

— Si vraiment tu veux obtenir ton visa, alors, tu te débrouilles, car c'est seulement avec quelque chose que le blanc aurait touchée, que je pourrais faire en sorte qu'il estampe le visa sur ton passeport sans même avoir lu ton dossier.

Combo repartit à Moroni avec le sentiment d'avoir perdu d'avance. Il se disait qu'il vaudrait mieux peut-être faire comme tout le monde et partir en " Kwassa-Kwassa ", ces fameuses embarcations de fortune dont 60 % des passagers périssent en mer.

Ses amis lui conseillèrent d'aller voir le chauffeur du consul de France et lui proposer quelques billets de banque pour qu'il l'aide.

Heureusement, le chauffeur du consul de France ne serait pas à son premier acte de la sorte.

Le chauffeur, habitué à ces genres de sollicitations, accepta l'argent et le lendemain matin, il remit un journal à Combo. Pour ce dernier, le journal " Quotidien de la Réunion " représentait sa seule chance de se rendre enfin à Mayotte.

En effet, le chauffeur du consul récupère toujours les anciens journaux de son patron après que celui-ci les a